

#12

RENCONTRES MATTHIEU-CÔTE

Tremplin chanson

Inscription avant le 20 mars 2020

Modalités de participation

Pour participer, il suffit de compléter le bulletin d'inscription et de fournir les éléments suivants via WeTransfer :

- Une sélection de 3 titres MP3
- Textes des 3 chansons choisies
- Biographie
- Revue / extraits de presse
- 3 photos en HD (JPEG) + crédit photo
- Vidéo (live et clip si possible)
- Fiche technique son et plan de scène correspondant à la formation inscrite

En les envoyant à :

semaphore-accueil@cebazat.fr

avant vendredi 20 mars 2020 minuit

ATTENTION ! Dans une démarche de préservation de l'environnement, aucun dossier papier ne sera pris en compte. Nous accuserons bonne réception de votre candidature par mail, **merci de bien vérifier vos spams.**

Le cadre

Pour la 21^{ème} année consécutive, la Ville de Cébazat organise un tremplin de chanson francophone qui se déroulera dans le cadre du festival Sémaphore en chanson à Cébazat, du 5 au 11 novembre 2020.

Les Rencontres Matthieu-Côte sont destinées à promouvoir la chanson française de tous les styles et genres musicaux. Sauf changement de programme, elles se dérouleront dimanche 8 novembre 2020 à partir de 18h00.

Les artistes concernés

Les Rencontres Matthieu-Côte sont ouvertes aux auteurs, compositeurs et interprètes, professionnels ou en voie de professionnalisation, qui ont un projet de développement de carrière et répondant aux critères suivants :

- Ne jamais avoir été primé aux précédentes Rencontres,
- Les oeuvres doivent être originales (pas de reprise),
- Les textes sont écrits en français,
- Avoir une expérience de la scène,
- Etre capable d'assurer un set de 40 minutes,
- Etre âgé de 18 ans minimum le jour du tremplin

La sélection

Une préselection des candidats sera effectuée sur titres audio (MP3). Huit groupes maximum seront retenus et interpréteront sur scène, quatre ou cinq titres pour une durée totale de 20 minutes maximum.

Les conditions

La sélection fera l'objet d'une convention entre l'organisateur et le groupe. Elle précisera en outre les éléments suivants :

La sonorisation et l'éclairage seront celles de l'organisation.

Aucun sonorisateur ou éclairagiste du groupe ne sera admis en régie.

Un backline est prévu par le festival.

Les candidats sélectionnés devront pouvoir être présents sur le lieu du spectacle aux horaires indiqués dans la convention afin d'effectuer les balances.

Un ordre de passage sera établi selon des critères artistiques et techniques.

La soirée pourrait être enregistrée et retransmise en direct sur les ondes radiophoniques.

Les groupes retenus s'engagent à accepter à titre promotionnel l'utilisation et la diffusion de cet enregistrement par les organisateurs, de même que l'utilisation des trois titres présentés pour promouvoir en amont leur sélection au tremplin.

Un hébergement gratuit sera proposé aux seuls membres du groupe pour les nuitées des 7 et 8 novembre ainsi qu'une enveloppe forfaitaire pour les frais de transport¹ et les repas du 8 novembre.

Le jury

Le jury est composé d'un(e) président(e), du directeur du Sémaphore, de l'adjointe à la Culture de la Ville de Cébazat, de la présidente de l'association C'Ma Chanson, de professionnels de la musique et de différents partenaires. La remise des prix se fera à l'issue de la soirée.

Les Prix

Les Rencontres Matthieu-Côte sont dotées de plusieurs prix :

- Prix Matthieu-Côte, attribué par le jury : une programmation au festival Sémaphore en chanson 2021
- Prix Claude-Miaille, attribué par le public et la Ville de Cébazat : une résidence à Sémaphore en 2021
- Prix C'Ma Chanson, attribué par l'association C'Ma Chanson : une programmation en 2021
- Prix spécial du Crédit Mutuel Massif Central : 500€

De plus, le Sémaphore bénéficie du soutien des réseaux des scènes labellisées par l'ex-région Auvergne, des scènes de service public pour le développement de la chanson et de la Fédération des Festivals de Chanson Francophone.

A ce titre, plusieurs prix ou programmations, (dont les cachets seront à déterminer) sont envisageables dans le cadre des activités de partenaires comme : La 2Deuche de Lempdes (63), La Baie des Singes de Cournon (63), Yzeurespace (03), La Luciole de Méry-sur-Oise (95), le Festival Pause-Guitare d'Albi (81), le Festiv'Allier de Langogne (48), le magazine Hexagone, le festival Les Automnales (63)...

Clause particulière

La participation au tremplin est gratuite et implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Aucune contestation de quelque nature que ce soit ne sera recevable en cas d'inobservation de l'une des clauses.

¹ Les frais de transports sont calculés sur la base de l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription ou à partir de l'aéroport d'arrivée en France pour les artistes vivant à l'étranger.

Le Palmarès des 11ème Rencontres Matthieu-Côte



Martin Luminet

Prix Sémaphore en Chanson, prix du jury remis par Emilie Marsh

Prix Les Arts Scénics remis par Jean-François Fauroux

Prix Ville de Riom remis par Blandine Lartichaux

Prix Hexagone remis par David Desreumaux

Prix Yzeurespace remis par Claude Bouret



Marion Roch

Prix Claude Miaille, prix du public remis par Pascale Ameil

Prix de Festiv'Allier remis par Olivier Alle

Prix La 2Deuche remis par Hervé Lamouroux

Prix La Luciole remis par Jules et Didier Garcia

Prix Crédit Mutuel remis par Serge Masseboeuf



Tom Bird

Prix C'Ma Chanson remis par Marie Rinck

Prix Pause Guitare remis par Annie Navarro

Prix CD 63 - Les Automnales remis par Jean-Denis Paris



Pierre Donoré

Prix Radio Arverne remis par Jean-Luc Chanson



Pandore

Prix La Baie des Singes remis par Alix Belon



Iraka

Prix A Thou Bout d'Chant remis par Matthias Bouffay